



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SIENNA IM LANCE UNE SOLUTION MULTI CLASSES D'ACTIFS AVEC UNE PROTECTION MINIMALE DE 90% DU CAPITAL

Paris, 16 mai 2024 - Sienna Investment Managers ("Sienna IM") annonce aujourd'hui **le lancement de Sienna Protection 90**, un fonds d'allocation spécialement conçu pour répondre aux besoins des épargnants salariés qui souhaitent diversifier leurs investissements, tout en assurant une protection partielle de leur capital.

Sienna Protection 90 est conçu pour tirer parti du dynamisme des marchés actions et obligataires et offrir une protection partielle contre les baisses en période de forte volatilité grâce à un mécanisme d'effet cliquet :

- Le portefeuille diversifié composé notamment de fonds actions, obligataires et de liquidités permet de réduire le risque, tout en cherchant à maximiser le potentiel de rendement à long terme ;
- Le fonds propose une protection en capital d'au minimum 90% du capital net investi (*hors (i) des commissions de souscription et/ou de rachat et (ii) des éventuels impacts liés à la fiscalité*) ;
- Chaque valeur liquidative maximale atteinte par le fonds détermine un nouveau niveau de protection plancher, offrant ainsi une sécurisation progressive de l'investissement ;
- Le fonds assure cette protection grâce à l'achat d'une option de vente. Sienna Protection 90 offre une liquidité quotidienne à ses souscripteurs, leur permettant de d'arbitrer ou de racheter¹ tout ou une partie de leur investissement à tout moment. Le fonds a été créé sur-mesure, en collaboration et géré par Federal Finance Gestion, société de gestion affiliée au Crédit Mutuel Arkéa.

*« L'économie mondiale continue de surprendre par sa résilience en termes de croissance en 2024, alors même que l'inflation ralentit. Ce contexte contribue à entraîner les marchés financiers à la hausse et pousse les investisseurs et épargnants à chercher de nouvelles solutions de diversification et de protection partielle du capital », déclare **David Taïeb, CIO de l'expertise en gestion cotée de Sienna IM.***

*« La protection du capital est un enjeu majeur dans un contexte de marché financier haussier. Le lancement de Sienna Protection 90 est une illustration concrète de notre engagement quotidien à fournir aux épargnants des solutions innovantes et sécurisées pour la gestion de leur épargne salariale et leur retraite », ajoute **Xavier Collot, Managing Director de l'expertise de gestion cotée de Sienna IM.***

Dans certaines situations de marché, Sienna Protection 90 est exposé à un risque de monétarisation (par exemple en cas de baisse prolongée et continue des marchés). Dans ce cas, le fonds ne bénéficiera plus du potentiel de performance de la stratégie exposée au marchés actions et obligataires, il sera alors exposé à des actifs monétaires et fera l'objet d'une liquidation ou fusion dans un délai de 90 jours.

¹ Sous réserve de la disponibilité des avoirs au sein des dispositifs d'épargne salariale et d'épargne retraite d'entreprise.

À propos de Sienna Investment Managers

Sienna Investment Managers est un gérant d'actifs paneuropéen et multi-expertises de la société d'investissement cotée GBL ("Groupe Bruxelles Lambert"). Avec environ 300 professionnels, Sienna IM est présent à Paris, Luxembourg, Londres, Hambourg, Francfort, Madrid, Amsterdam, Milan et Séoul.

Combinant actifs cotés et privés (immobilier, dette privée, private equity et venture capital), Sienna IM développe pour ses clients des solutions personnalisées et innovantes, pour donner du sens à leurs investissements. A fin décembre 2023, le Groupe gère 34 milliards d'euros d'encours, dont plus de 80% (sur le périmètre éligible SFDR) sont classés articles 8 ou 9.

Afin de rester informés de notre actualité, vous pouvez nous suivre sur [LinkedIn](#) ou visiter www.sienna-im.com

Contacts presse

Maria Krellenstein – maria.krellenstein@sienna-im.com +33 (0)6 64 37 69 63

Kekst CNC - siennaim@kekstcnc.com Paul Andrieu - +44 7581 053448 / Paola Grondin - +33 (0)607496590

Disclaimer

Le présent document est purement informatif et ne constitue ni une offre de souscription, d'achat ou de toute autre transaction portant sur les instruments financiers qui y sont visés, ni un conseil personnalisé d'investissement.

Tout futur investisseur doit entreprendre les démarches nécessaires afin de déterminer lui-même et/ou avec le concours de ses conseillers l'adéquation de son investissement, en fonction des considérations légales, fiscales et comptables qui lui sont applicables ainsi que de sa sensibilité aux risques inhérents aux instruments financiers.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Le fonds présenté comporte une protection partielle du capital, cependant le capital initialement investi peut ne pas être intégralement restitué. La société de gestion de l'OPC n'a pas identifié de conflits d'intérêts susceptibles de découler de la délégation de la gestion administrative à Federal Finance. La société de gestion est une filiale du groupe Crédit Mutuel Arkéa.

Préalablement à toute décision d'investissement dans l'instrument financier présenté, nous vous recommandons de vous informer en prenant connaissance de la version la plus récente du règlement et du Document d'Informations Clés (disponibles sur le site internet federal-finance-gestion.fr et auprès du gestionnaire du plan d'épargne salariale). Vous pouvez obtenir des informations complémentaires sur lesdits sites.

Conformément à la réglementation, l'investisseur peut recevoir, sur demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du fonds. La décision d'investir tient compte de toutes les caractéristiques et de tous les objectifs du placement collectif, tels que décrits dans son règlement.

Filiale du Crédit Mutuel Arkéa, Federal Finance Gestion est spécialisée en gestion d'actifs pour compte de tiers.

FEDERAL FINANCE GESTION, SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 6 500 000 euros. Siège social : 1, allée Louis Lichou - 29480 LE RELECQ-KERHUON. Siren 378 135 610 RCS Brest – Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers n° GP 04/006 du 22 mars 2004. TVA : FR 87 378 135 610.

ARKEA INVESTMENT SERVICES est une marque de FEDERAL FINANCE, SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 20 747 030 euros. Siège social : 1, allée Louis Lichou - 29480 LE RELECQ-KERHUON. Adresse postale : BP 97 - 29802 BREST CEDEX 9. Siren 318 502 747 RCS Brest – Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS, n° 07 001 802. Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. TVA : FR 53 318 502 747

SIENNA GESTION, membre du groupe SIENNA INVESTMENT MANAGERS | Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 824 748 € | RCS : 320 921 828 Paris | N° Agrément AMF : GP 97020 en date du 13 mars 1997 | N° TVA intracommunautaire : FR 47 320 921 828 | Code APE : 6430Z | Siège social : 18 rue de Courcelles 75008 Paris | www.sienna-gestion.com